

AVIS

RUR.19.278.AV-Nature

Demande d'avis sur le projet de RND Vallée de
l'Antrogne et affluents à Herbeumont

Avis adopté le 21/06/2019

DONNEES INTRODUCTIVES

Demande

Demandeur : SPW – Département de la Nature et des Forêts – Direction de la Nature
Structure consultée : Pôle Ruralité - Section Nature
Type de dossier : Demande de mise sous statut RND
Date de réception : 11/06/2019 (mail), 18/06/2019 (courrier)
Références : DO502/AF/08-803 Sorties 2019 : 11123

Avis

Référence légale : Loi du 12 juillet 1973 sur la Conservation de la Nature
Délai de remise d'avis : 45 jours
Préparation de l'avis : Réunion du 18/06/2019 (reconvoquée le 21/06/2019)

Avis

Réuni ce 21 juin 2019 (réunion convoquée faute d'avoir satisfait au quorum de présence le 18 juin 2019), le Pôle « Ruralité » Section « Nature » remet un avis **favorable**.



Philippe BLEROT
Président du Pôle « Ruralité » Section « Nature »